

RÉUNION SENTIERS DE RANDONNÉE

SAMEDI 19 DECEMBRE 2020 - ST-MARC

Préambule

Après un tour de table de table des personnes présentes, G. Léonard retrace le travail réalisé au cours de l'année 2020 sur le Couesnon entre St-Jean et le Moulin du Pont :

il s'agissait d'un gros chantier engagé entre le Pays de Fougères et Rives-du-Couesnon, chantier de 3 semaines au cours desquelles 5 entreprises sont intervenues.

De nombreuses photos réalisées font état du chantier avant et après ces travaux.

Plusieurs micro-parcelles ont été abandonnées par les agriculteurs et remplacées par des plantations de peupliers qui vieillissent mal s'ils ne sont pas entretenus ; il était également nécessaire de retirer de nombreux embâcles naturels.

Plusieurs lots de bois ont été récupérés et valorisés par le Collectif Bois Bocage 35.
127 tonnes de bois broyées.

Baptiste Léotoing a filmé les berges "nettoyées" du Couesnon avec un drone et a transmis sa vidéo consultable sur le site internet de Rives-du-Couesnon : une très belle présentation du Couesnon.

Coût du chantier : financement noyé dans un appel d'offres global des cours d'eau de Fougères Agglo ; coût en partie réalisé par l'Agence de l'eau via Fougères Agglo.

Pour la commune de Rives-du-Couesnon, reste un coût d'environ 2 500 euros lié à l'abattage des arbres.

La commune va récupérer un peu d'argent avec le broyage du bois : 1 500 euros (bois plaquettes payées par le Collectif Bois Bocage 35).

Remarque : l'utilisation d'une pelleteuse a généré quelques passages dont profitent certains véhicules particuliers : il sera nécessaire d'installer quelques chicanes ou de bloquer certains espaces tout en permettant le passage d'engins pour l'entretien.

Sentiers : objectifs

Aspect touristique : espaces de promenades, de rando ; lien entre les 4 communes historiques : St-Georges, St-Jean, St-Marc et Vendel ; dans le cadre du projet HTAG à St-Georges et de l'accueil de visiteurs dans des gîtes, la personne en charge de l'animation et de l'exploitation du site aura besoin de ces lieux de promenade pour valoriser le séjour des visiteurs.

Aspect patrimonial et historique : sentiers qui passent à côté de sites remarquables ; mise en valeur des sites au détour des sentiers.

Aspect environnemental et éducatif : projet de travail sur l'éducation à la citoyenneté, à l'environnement, utilisation par les élèves de nos écoles.



Sentiers : besoins

La commune de Rives-du-Couesnon ne pourra s'affranchir de la mise en place de passerelles à certains endroits stratégiques : réalisation d'un sentier pédestre ou cyclable du bourg de St-Marc jusqu'au bourg de St-Jean (en lien avec le contrat d'objectifs de St-Mars) ; mais pour atteindre le bourg de St-Jean, il faut passer le Couesnon... à l'aide d'une passerelle !

Besoin d'une passerelle entre 25 et 30 mètres : lancer les études nécessaires et définir les coûts afférents (la commune de Rives-du-Couesnon sera-t-elle en capacité de financer de tels projets ?).

Une seconde passerelle, pour passer le bief du Moulin de St-Jean, puis une troisième au Moulin du Pont (espace privé), seraient nécessaires.

Des opérations de platelage seront nécessaires au niveau de certains passages dans les zones humides.

Enfin, il faudra prévoir des zones de détente et de repos sur le cheminement ; mais également pour prendre le temps d'obtenir un minimum d'explications (sur la frayère par exemple).

Remarque : danger s'il faut passer sur des tronçons de routes même peu passagères.

Supports de communication

Recommandations sur l'éco-pâturage ;

Utiliser l'humour pour préconiser certaines interdictions ;

Prévoir le panneauage sur les événements historiques, les monuments ;

Faire état d'éléments de patrimoine : four, calvaire ; mises en valeur... ;

Travail pédagogique autour des végétaux.

Méthodologie

Dans un premier temps, essayer de faire l'inventaire des sentiers existants (cf. extrait des cartes rando guide de Com'Onze). Les personnes présentes ont déjà connaissance de passages : établir un état des lieux, voir ce qui existe, ce qui est praticable, voir les possibilités de raccordement.

Si des chemins communaux existent mais sont en friche, il faut aussi les répertorier.

Tenter de rejoindre des boucles existantes (GR37 en haut de St-Aubin : faire jointure avec le Bois de Rumignon et St-Georges).

Trouver des passages qui soient intéressants.

L'ensemble de ce travail risque d'être compliqué car un certain nombre de passages sont du domaine privé ou appartiennent à des collectivités.

Réaliser un état des lieux en fonction des attentes (public ?) : promeneurs du dimanche, randonneurs, personnes à mobilité réduite, joggers, vététistes, enfants qui recherchent des trésors (caches de géocaching ou trésors de Haute Bretagne ; découvrir un trésor en passant par des points avec des indices, montrer des éléments de patrimoine...).



Privilégier les sentiers et chemins sur notre territoire de Rives-du-Couesnon mais aussi, en parallèle, entamer des discussions avec les communes voisines pour qu'il y ait une coordination et une cohérence pour permettre de poursuivre les sentiers en dehors de notre territoire : La Chapelle, Mézières, St-Aubin.

Travail en collaboration avec l'Office du tourisme - Destination Fougères : l'Office essaye de recréer une continuité de sentiers sur l'ensemble du territoire de Fougères Agglo ; nos travaux sur le terrain les intéressent également.

Certains sentiers pourraient être inscrits au niveau départemental.

Comment imaginer la suite ?

Ne pas se mettre la pression, il s'agit d'un travail de longue haleine.

Réaliser un répertoire de ce qui existe, définir des itinéraires, essayer de relier les bourgs historiques entre eux.

Entretien des sentiers existants, reconquérir ceux qui ont besoin de défrichage. Stabiliser et aménager certains morceaux, les rendre plus accessibles pour tout le monde, tout type d'activités et en toute période.

Prendre en compte la biodiversité et réussir à la sauvegarder ; reconquête de la vie sur les bords du Couesnon ; l'aspect "communication" est intéressant pour attirer les gens mais en même temps il faut protéger les espaces naturels (mise en place de nichoirs, aménagement d'une mare, etc.).

Aller chercher des aides financières.

Répartir le travail

Identifier les groupes qui iront sur les chemins, prendre des photos et synthétiser pour de prochaines réunions.

Faire des groupes par commune ? par affinité ?

Groupes de travail par zone (photos à l'appui) : une personne du groupe fait la synthèse et remonte les infos : repérages et opportunités sur le terrain, recensement des chemins qui pourraient être utilisables.

Faire appel aux petits groupes de randonneurs qui existent sur Rives-du-Couesnon car ils cheminent sur des sentiers tout au long de l'année sur toute la région.

Certaines personnes peuvent peut-être être pilotes sur certains secteurs ?

St-Georges : Jérôme Fried et Valérie Georgeault

St-Jean bords Couesnon côté Mézières : Mathieu Chapelle et Dominique Jousse

St-Marc La Villaune : Brice Parent

Vendel : Lelu Kazumba



Retour d'expériences

Création d'un groupe Whatsapp (personnes présentes à la réunion, personnes excusées et toutes personnes intéressées par le projet).

Dans le but de partager les observations des uns et des autres, de se regrouper pour faire un bout de chemin ensemble, de diffuser des photos.

La mairie pourrait centraliser le recueil des observations et créer une base des chemins visités sur un espace de partage "géoportail".

Conclusion

G. Léonard fait état d'un projet pour la commune nouvelle qui doit être partagé par la population, les associations de pêche, de chasse, sportives, culturelles, les agriculteurs... et dans le respect des propriétés privées et des habitants.

C'est un projet de partage qui doit contribuer à donner une âme à notre commune nouvelle Rives-du-Couesnon.



Prochaine réunion : samedi 27 mars 2021 - 10h à Vendel

